



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-115999>

Département(s) de publication : **67**

Annonce n° **24-115999**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ville de Strasbourg

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE DU NEUHOF

**Description** : La présente procédure de mise en concurrence a pour objet de désigner le futur Délégué de la Maison de la Petite Enfance du Neuhof et de conclure avec lui un contrat de délégation de service public. La mission confiée au Délégué est la gestion de : - L'accueil collectif de 60 places pour les enfants de 10 semaines à 3 ans, dont l'activité est estimée à 120 000 heures par an - Une crèche familiale agréée pour 50 places, dont l'activité est estimée à 80 000 heures par an - Un Lieu d'Accueil Parents Enfants, ouvert à minima 5 demi-journées par semaine. La durée prévisionnelle de la délégation de service public est d'environ sept (7) ans à compter du 1er janvier 2026 . La date d'échéance prévisionnelle du contrat est fixée au 31 décembre 2032. Le délégué devra répondre aux attentes de la collectivité telle qu'exposé dans la présente convention en particulier : - il adhèrera aux engagements définis dans la Charte nationale d'accueil du jeune enfant - il adhèrera aux engagements précisés dans la Charte qualité des établissements collectifs 0-4 ans de la petite enfance, et notamment : - l'engagement 1 « Garantir un parcours simple et transparent, de l'information à l'attribution d'une place d'accueil » qui fixe les critères de priorité, la centralisation des demandes d'accueil de plus de 20 heures / semaine par le relais petite enfance, la tenue d'une commission d'attribution des places. - l'engagement 10 « Mettre en oeuvre, suivre et évaluer les engagements de la charte qualité de la ville de Strasbourg ». La démarche évaluative, constituée d'un questionnaire de satisfaction des parents, d'une autoévaluation et d'un programme d'actions d'équipe, d'une immersion évaluative croisée, perdure avec pour référentiel aujourd'hui, la charte nationale d'accueil du jeune enfant. il devra prendre en compte l'environnement social du quartier, les spécificités et les besoins de la population accueillie, - il intégrera l'ensemble des instances de pilotage mises en place par la collectivité en direction des

acteurs de la petite enfance et sera membre actif de ce réseau. Au niveau de l'exploitation du service, le délégataire devra supporter l'ensemble des charges de fonctionnement liées au service délégué. Il devra également réaliser les investissements nécessaires au fonctionnement du service. Le délégataire devra verser annuellement une redevance au délégant

**Identifiant de la procédure :** 748b702c-6df8-4b0f-be77-755612308680

**Identifiant interne :** 2026\_DSP\_MPE\_NEUHOF

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 85312110 Services de crèches et garderies d'enfants

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 85312110 Services de crèches et garderies d'enfants

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Maison de la petite enfance du Neuhof 7, rue de Clairvivre

**Ville :** Strasbourg

**Code postal :** 67100

**Subdivision pays (NUTS) :** Bas-Rhin ( FRF11 )

**Pays :** France

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 14,370,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** La présente consultation est lancée en application des dispositions des dispositions de la troisième partie du code de la commande publique et des articles L 1411-1 et suivants, R 1411-1 et suivant du code général des collectivités territoriales. La procédure mise en oeuvre est une procédure restreinte. La Collectivité se réserve le droit de choisir les candidats admis à négocier sur la base de l'avis de la commission de délégation de service public. Les candidats transmettront un dossier de candidature rédigé en français et les documents en langue étrangère devront faire l'objet d'une traduction. Les dossiers de candidature seront remis par voie dématérialisée sur le profil acheteur de l'Eurométropole de Strasbourg (<https://alsacemarchespublics.eu>). Les soumissionnaires conservent la possibilité de transmettre, avant la date limite de remise des candidatures, et en parallèle à leur réponse envoyée par voie électronique, une copie de sauvegarde uniquement sur support physique électronique (clé Usb). La copie de sauvegarde transmise à l'acheteur ou à l'autorité concédante sur support papier ou sur support physique électronique doit être placée dans un pli comportant la mention " copie de sauvegarde ". Des informations complémentaires sur les modalités de transmission électronique peuvent être téléchargées sur le profil d'acheteur. La lettre de candidature unique, datée et signée par une personne dûment habilitée, présentant le candidat individuel ou chaque membre du groupement candidat comprendra : nom et dénomination, adresse du siège social, date de création, montant et composition du capital, identité du représentant habilité. Les candidatures en groupement sont admises. En cas de groupement candidat, la lettre de candidature indiquera sa composition, sa forme ainsi que le nom de l'entreprise mandataire, et sera accompagnée de l'habilitation, donnée par chaque membre du

groupement au mandataire pour engager le groupement candidat. Le mandataire du groupement devra être solidaire de ses cotraitants après l'attribution du contrat. L'Ensemble des pièces énumérées dans la section Iii du présent avis devra être fourni pour chaque entreprise de l'éventuel groupement. La lettre de candidature précise l'identité du mandataire et les motifs techniques et/ou économiques qui justifient que leurs membres se soient groupés pour répondre à la présente consultation ; y seront joints les pouvoirs donnés au mandataire par les personnes habilitées pour représenter les co- traitants. Dans l'hypothèse où les candidats souhaiteraient que soient prises en compte les capacités professionnelles, techniques et/ou financières d'une ou de plusieurs entreprises juridiquement distinctes, ils devront justifier des capacités de cette ou de ces entreprises et du fait qu'ils en disposeront pour l'exécution de la concession. Les candidats seront sélectionnés après examen de leurs garanties professionnelles et financières, de leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public conformément à l'article L1411-5 du code général des collectivités territoriales. Les candidats retenus à l'issue de cette phase de candidature seront admis à présenter une offre. L'accès aux documents est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante : <http://alsacemarchespublics.eu> Les candidatures doivent être envoyées par voie électronique à l'adresse : <http://alsacemarchespublics.eu> Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L. 551-23 du Cja, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

**Base juridique :**

Directive 2014/23/UE

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## **Section 5 - Lot**

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000**

**Titre :** DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE DU NEUHOF

**Description :** La présente procédure de mise en concurrence a pour objet de désigner le futur Délégué de la Maison de la Petite Enfance du Neuhof et de conclure avec lui un contrat de délégation de service public. La mission confiée au Délégué est la gestion de : - L'accueil collectif de 60 places pour les enfants de 10 semaines à 3 ans, dont l'activité est estimée à 120 000 heures par an - Une crèche familiale agréée pour 50 places, dont l'activité est estimée à 80 000 heures par an - Un Lieu d'Accueil Parents Enfants, ouvert a minima 5 demi-journées par semaine. La durée prévisionnelle de la délégation de service public est d'environ sept (7) ans à compter du 1er janvier 2026 . La date d'échéance prévisionnelle du contrat est fixée au 31 décembre 2032. Le délégué devra répondre aux attentes de la collectivité telle qu'exposé dans la présente convention en particulier : - il adhèrera aux engagements définis dans la Charte nationale d'accueil du jeune enfant - il adhèrera aux engagements précisés dans la

Charte qualité des établissements collectifs 0-4 ans de la petite enfance, et notamment : - l'engagement 1 « Garantir un parcours simple et transparent, de l'information à l'attribution d'une place d'accueil » qui fixe les critères de priorité, la centralisation des demandes d'accueil de plus de 20 heures / semaine par le relais petite enfance, la tenue d'une commission d'attribution des places. - l'engagement 10 « Mettre en oeuvre, suivre et évaluer les engagements de la charte qualité de la ville de Strasbourg ». La démarche évaluative, constituée d'un questionnaire de satisfaction des parents, d'une autoévaluation et d'un programme d'actions d'équipe, d'une immersion évaluative croisée, perdure avec pour référentiel aujourd'hui, la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il devra prendre en compte l'environnement social du quartier, les spécificités et les besoins de la population accueillie, - il intégrera l'ensemble des instances de pilotage mises en place par la collectivité en direction des acteurs de la petite enfance et sera membre actif de ce réseau. Au niveau de l'exploitation du service, le délégataire devra supporter l'ensemble des charges de fonctionnement liées au service délégué. Il devra également réaliser les investissements nécessaires au fonctionnement du service. Le délégataire devra verser annuellement une redevance au délégant

**Identifiant interne :** S-PF-1482310

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 85312110 Services de crèches et garderies d'enfants

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 85312110 Services de crèches et garderies d'enfants

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Maison de la petite enfance du Neuhof 7, rue de Clairvivre

**Ville :** Strasbourg

**Code postal :** 67100

**Subdivision pays (NUTS) :** Bas-Rhin ( FRF11 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/01/2026

**Durée :** 84 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 14,370,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** non

### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Pièce 1 : lettre de candidature signée par une personne habilitée à engager le candidat (pouvoir et habilitation du mandataire en cas de groupement) ; Pièce 2 : extrait Kbis ; Pièce 3 : copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire ; Pièce 4 : déclaration sur l'honneur attestant que : - le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L.3123-1 à L.3123-14 du Code de la commande publique, - les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L.3123-18 du code de la commande publique, sont exacts. - le candidat respecte l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du code du travail ou équivalent pour les candidats étrangers non établis en France ; Pièce 5 : un certificat délivré par les administrations et organismes compétents pour justifier qu'il satisfait aux obligations en matière fiscale ou sociale et qu'il s'est acquitté des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales exigibles dont la liste est fixée par voie réglementaire

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** A/chiffre d'affaires global et concernant des prestations similaires à celles objet de la délégation de service public au cours des 3 derniers exercices clos disponibles ou des seuls exercices clos si la date de création est inférieure à 3 ans ; B/bilans et comptes de résultats des 3 derniers exercices (comptes certifiés) ou des seuls exercices clos si la date de création est inférieure à 3 ans, et concernant des prestations similaires au domaine d'activité objet de la délégation de service public

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Le candidat fournira : - un mémoire présentant ses capacités techniques, incluant ses références acquises au cours des 3 dernières années, dans le domaine objet du contrat ou dans un domaine comparable et/ou toutes autres références ou éléments susceptibles de démontrer son aptitude à exercer les missions objet du présent avis et à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public ; - une présentation générale du candidat : actionnariat, nature de l'activité, qualifications professionnelles moyens techniques et humains (déclaration sur l'honneur concernant ses effectifs et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années, par catégorie de personnels et qualification) étant précisé que les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées produiront les éléments dont elles disposent

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** 1-Valeur technique notamment : Qualité des services proposés pour la gestion de la Mpe notamment le projet d'établissement incluant le volet social, le volet éducatif et le volet pédagogique, le personnel, l'articulation des différents services d'accueil entre eux, les démarches éco-responsables, les moyens affectés à la maintenance du bâtiment et à l'entretien du matériel

Pondération (points, valeur exacte) : 60

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** 2-Modalités financières notamment : - le coût horaire global par enfant - les modalités de la clause de retour à meilleure fortune - la clarté, la pertinence des hypothèses retenues dans les comptes prévisionnels d'exploitation, ...

Pondération (points, valeur exacte) : 40

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Date limite de réception des offres :** 12/11/2024 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par le contrat. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée : non**

**Le paiement en ligne sera utilisé : non**

**Informations relatives aux délais de recours :** Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Strasbourg

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Strasbourg

**TED eSender :** Avenue-Web Systèmes

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement :** D501344E-9915-1E41-0253AB2B5D2419BC

**Ville :** Seyssinet-Pariset

**Code postal :** 38170

**Subdivision pays (NUTS) :** Isère ( FRK24 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** publications-joue@aws-france.com

**Téléphone :** +33480041260

**Rôles de cette organisation :**

**TED eSender**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Ville de Strasbourg

**Numéro d'enregistrement :** 71822

**Adresse postale :** 1 parc de l'étoile

**Ville :** Strasbourg

**Code postal :** 67076

**Subdivision pays (NUTS) :** Bas-Rhin ( FRF11 )

**Pays :** France

**Point de contact :** BARSEGHIAN Jeanne

**Adresse électronique :** marchespublics@strasbourg.eu

**Téléphone** : 0368985119

**Adresse internet** : <https://www.strasbourg.eu/>

**Profil de l'acheteur** : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Ville de Strasbourg

**Numéro d'enregistrement** : D501346E-DC37-0CD6-3A8099555966F936

**Adresse postale** : 1 parc de l'étoile

**Ville** : Strasbourg

**Code postal** : 67000

**Subdivision pays (NUTS)** : Bas-Rhin ( FRF11 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : AchatEtCommandePublique@strasbourg.eu

**Téléphone** : 0368985000

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

#### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Strasbourg

**Numéro d'enregistrement** : D501347E-A790-0CD3-7755819147158A85

**Adresse postale** : 31, avenue de la Paix

**Ville** : Strasbourg

**Code postal** : 67070

**Subdivision pays (NUTS)** : Bas-Rhin ( FRF11 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

**Téléphone** : 0388212323

**Télécopieur** : 0388364466

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : af0d5032-63d3-43be-915c-0e668b9462f9 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 11/10/2024 à 15:10

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

## 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 11/10/2024